ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 117631

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'une des propositions inscrites dans « La nouvelle société des retraités », émises par la Confédération française des retraités. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent que les objectifs, les organisations, les moyens, les conditions de fonctionnement des CORERPA et CODERPA soient révisés, devant être calqués sur le CNRPA « nouvelle formule » proposé, et devant bénéficier de l'assistance des DDASS, DRASS et des conseils généraux. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui préciser ses intentions relativement à cette proposition légitime.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117631
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1214